LE GESNOIS BILURIEN

Communauté de Communes

PRESENTATION

- La Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien compte 23 communes et dispose d'une population de 30 806 habitants, Son siège est fixé au Parc des Sittelles à Montfort le Gesnois.
- Le Conseil Communautaire est composé de 47 membres

EN CHIFFRES

23

COMMUNES

30 806

HABITANTS

(POPULATION MUNICIPALE 2019)

402 KM²

TAILLE DU TERRITOIRE

Répartition des 47 délégués communautaires

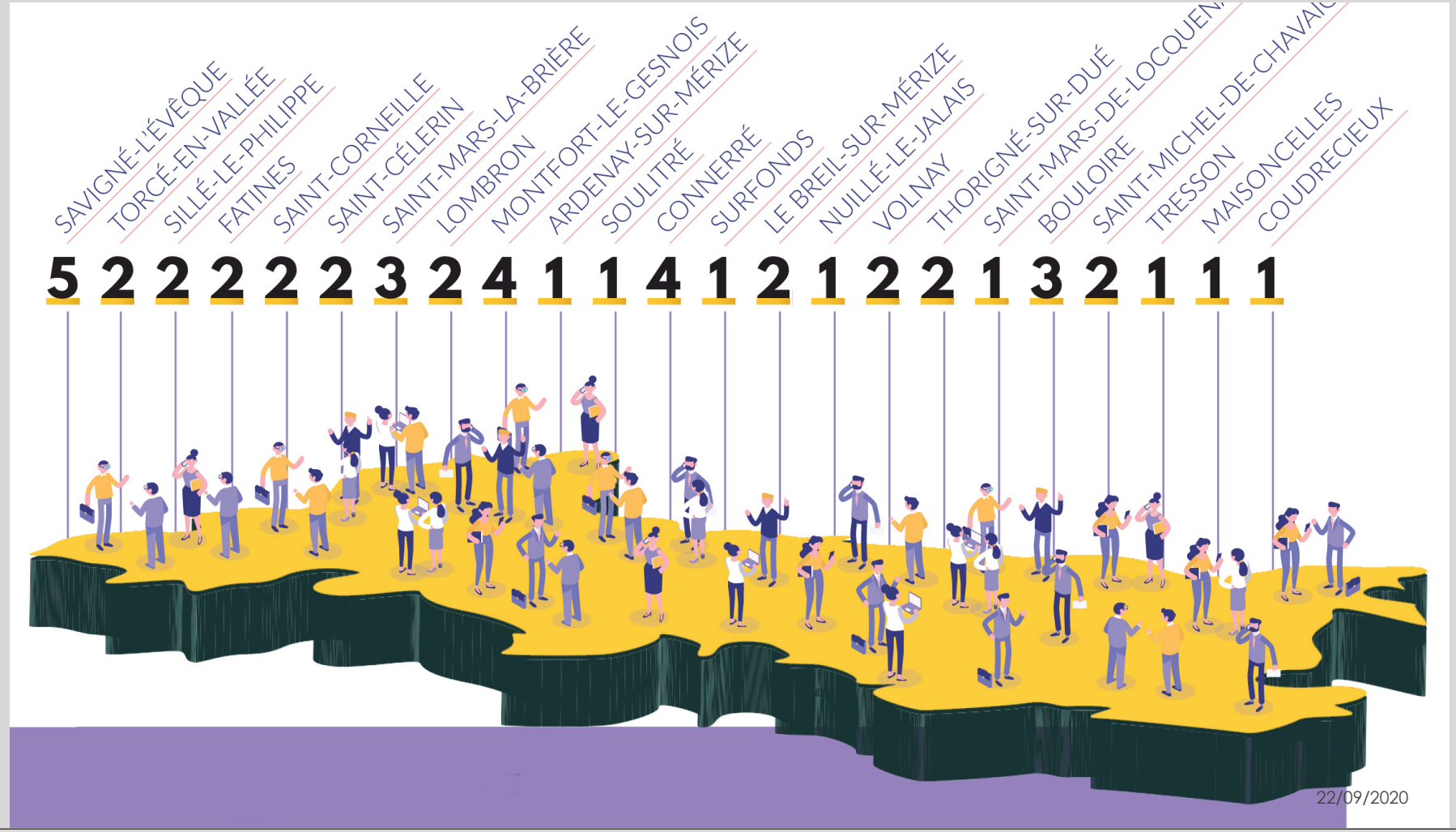

UN NOUVEAU MANDAT 2020-2026

- **Président** : **André PIGNÉ**

- **Vice-présidents** : **Martial LATIMIER**, 1er vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de l'habitat et de la mobilité ; **Damien CHRISTIANY**, 2e vice-président en charge des finances, stratégie et prospective ; **Jean-Marie BOUCHÉ**, 3e vice-président en charge des politiques contractuelles, stratégie de la commande publique et contentieux ; **Anne-France PLANCHON**, 4e vice-présidente en charge de la Petite enfance et Enfance-Jeunesse ; **Arnaud MONGELLA**, 5e vice-président en charge de la vie culturelle communautaire (théâtre, école de musique, évènementiel) ; **Claudia DUGAST**, 6e vice-présidente en charge du service à la population et équipement de proximité ; **Olivier RODAIS**, 7e vice-président en charge du développement économique et touristique ; **Brigitte BOUZEAU**, 8e vice-présidente en charge de la mutualisation et relations aux communes ; **Stéphane LEDRU**, 9e vice-président en charge des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et ressources humaines ; **Michel PRÉ**, 10e vice-président en charge de la gestion des services techniques, prévention et travaux sur les bâtiments intercommunaux ; **Christophe PINTO**, 11e vice-président en charge de l'information et de la communication ; **Alain COURTABESSIS**, 12e vice-président en charge de l'environnement et du développement durable (SPANC et Collecte des ordures ménagères).

BUREAU (28 membres)

- André PIGNÉ, Martial LATIMIER, Damien CHRISTIANY, Jean-Marie BOUCHÉ, Anne-France PLANCHON, Arnaud MONGELLA, Claudia DUGAST, Olivier RODAIS, Brigitte BOUZEAU, Stéphane LEDRU, Michel PRÉ, Christophe PINTO, Alain COURTABESSIS, DELOUBES Anne-Marie, GOUPIL Laurent, AUGEREAU Nicolas, HUBERT Jean-Paul, DROUET Dominique, TRIFAUT Anthony, OZAN Claudine, FLOQUET Franck, BARRAIS Vincent, FROGER Michel, LEMEUNIER Isabelle, Alain DUTERTRE, CHAILLOUX Nathalie, ROYER Jean-Michel, BUIN Chantal.

Les Conseillers Communautaires (47 titulaires et 8 suppléants)

- **Ardenay-sur-Mérize** : Titulaire : PIGNÉ André ; Suppléante : SIEGWALD Jacqueline
- **Bouloire** : titulaires : DELOUBES Anne-Marie, ASSE-ROTTIER Jocelyne, BOUCHÉ Jean-Marie,
- **Connerré** : titulaires : MONGELLA Arnaud, PIERRE Allison, FROGER André, GUILMAIN Nathalie
- **Coudrecieux** : titulaire : GOUPIL Laurent ; suppléant : FOULON Tony
- **Fatines** : titulaires : AUGEREAU Nicolas, ROGER Dominique
- **Le Breil-sur-Mérize** : titulaires : HUBERT Jean-Paul, PLANCHON Anne-France
- **Lombron** : titulaires : BOUZEAU Brigitte, GODEFROY Vincent
- **Maisoncelles** : titulaire : DROUET Dominique ; suppléant : BREBION Patrick
- **Montfort-le-Gesnois** : titulaires : TRIFAUT Anthony, MACÉ Mélanie, RODAIS Olivier, PLECIS Philippe
- **Nuillé-le-Jalais** : titulaire : OZAN Claudine ; suppléante : MOREAU Sindy
- **Saint-Célerin** : titulaires : FLOQUET Franck, De GALARD Gilles
- **Saint-Corneille** : titulaires : PRE Michel, LEVASSEUR Christelle
- **Saint-Mars-de-Locquenay** : titulaire : BARRAIS Vincent ; suppléant : LE BIHAN Jean-François
- **Saint-Mars-la-Brière** : titulaires : CHRISTIANY Damien, CHATEAU Françoise, SURUT Jackie
- **Saint-Michel-de-Chavaignes** : titulaire : FROGER Michel, BUNEL Pierrette
- **Savigné-l'Evêque** : titulaires : LEMEUNIER Isabelle, LATIMIER Martial, MIGNOT Claude, COURTABESSIS Alain, Stéphane PENNETIER
- **Sillé-le-Philippe** : titulaires : DUGAST Claudia, TERTRE Charly
- **Soulitré** : titulaires : LEDRU Stéphane ; suppléant : CLEMENT Denis
- **Surfonds** : titulaire : Alain DUTERTRE ; suppléante : Emmanuelle MALLET
- **Thorigné-sur-Dué** : titulaires : CHAILLOUX Nathalie, LECOMTE Jean-Claude
- **Torcé-en-Vallée** : titulaires : ROYER Jean-Michel, MATHÉ Céline
- **Tresson** : titulaire : BUIN Chantal ; suppléant : TRÉCUL Marc
- **Volnay** : titulaires : PINTO Christophe, LAUDE Jean-Yves

LES SYNDICATS

Pays du Perche Sarthois

- Compétence : Pays d'Art et d'Histoire, tourisme et politiques contractuelles
- Périmètre : 4 CDC (Gesnois Bilurien, Huisne Sarthoise, Braye Anille et une partie de Maine Saosnois) + Le Département de la Sarthe
- Siège social : 24 avenue de Verdun à La Ferté Bernard

SMGV (Syndicat Mixte de la Région Mancelle pour le Stationnement des Gens du Voyage)

- Compétence : Depuis avril 2004, la compétence stationnement des Gens du Voyage appartient au Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage (SMGV)
- Périmètre : 11 CDC + Le Mans Métropole
- Siège social : 24 rue François Monier au Mans
- Délégués Gesnois Bilurien **: 3 titulaires, 3 suppléants**
- Le SMGV est chargé de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion de 2 x 114 places de stationnements caravanes sur son territoire.

SYVALORM LOIR ET SARTHE

Fruit de l'union du SMIRGEOMES et du SICTOM de Montoire – La Chartre sur le Loir, après transfert de toutes les compétences de ce dernier vers le premier, le SYVALORM exerce depuis le 1er janvier 2020 une mission de Service Public de Gestion des déchets,

Les compétences : 2 missions de Service Public

- **La collecte**

En porte à porte (Ordures Ménagères résiduelles et emballages), en points d'apports volontaires (verre, papier et textile) et gestion en régie des déchèteries.

- **Le traitement**

Tri, valorisation matière ou énergétique et élimination des résiduels

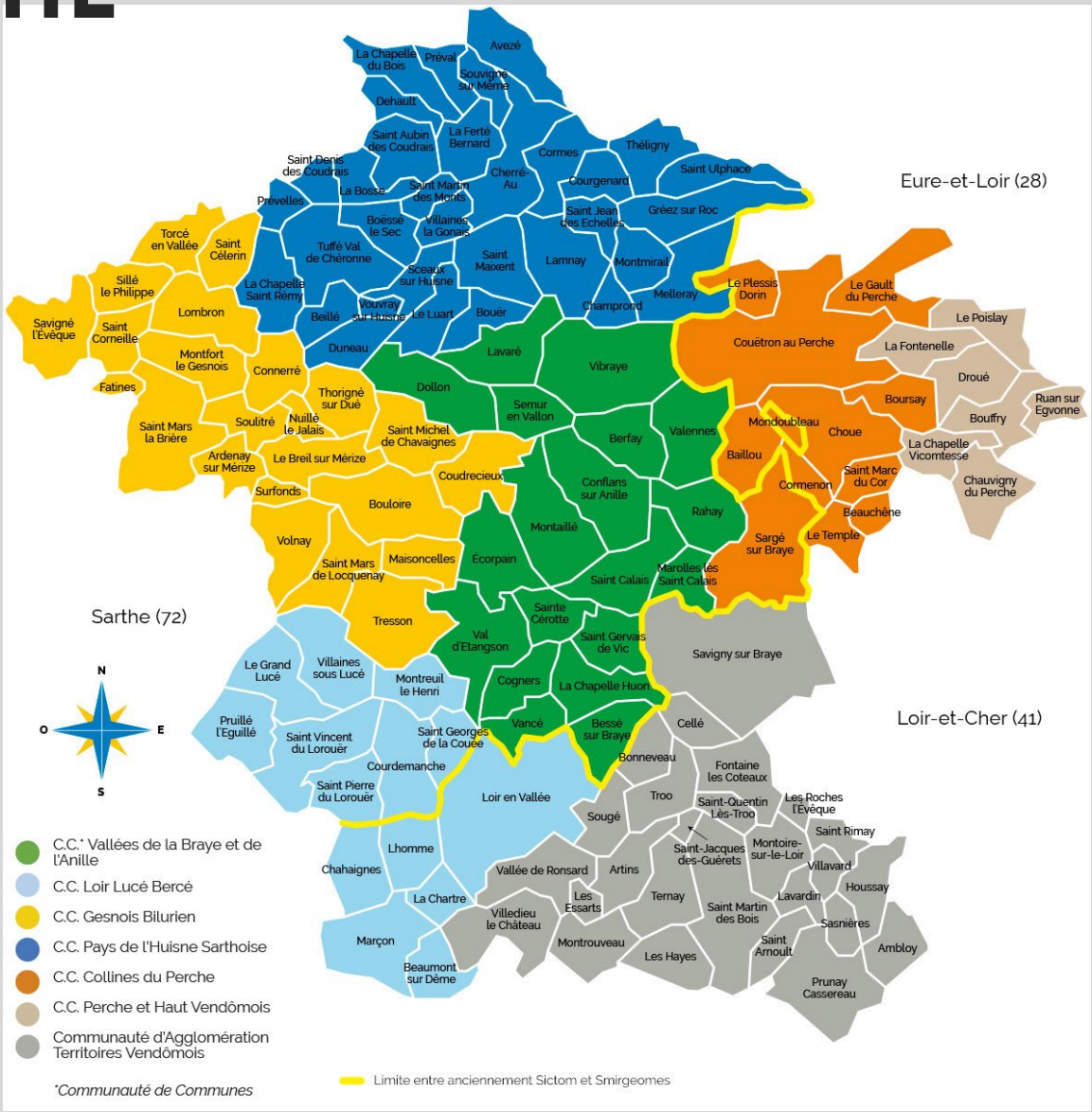

Sarthe numérique

Sarthe Numérique (constitué du Conseil départemental et des Communautés de communes) est le Syndicat mixte de la **Sarthe** en charge de l'aménagement **numérique**. Il a lancé le projet de réseau d'initiative publique (RIP) La Fibre arrive chez vous, pour déployer la fibre optique dans le département de la **Sarthe** (72).

Sartel THD, filiale d'Axione, a été retenu par Sarthe Numérique pour réaliser le projet. Un contrat de délégation de service public (DSP) a été signé fin 2018. Cette DSP a pris effet en 2019 et a une durée de 30 ans.

Sartel THD est chargé du déploiement du réseau en fibre optique, de sa commercialisation auprès des opérateurs, de son exploitation et de sa maintenance.

La fin du déploiement dans 100% des zones non couvertes par les opérateurs privés est prévu pour 2022. Cela représente 341 communes.

Pôle métropolitain Le Mans Sarthe

- Il a été créé le 27 mai 2015.

Le territoire du pôle métropolitain compte plus de **350 000 habitants** et représente la quasi-totalité de l'aire urbaine* du Mans. Il regroupe 7 intercommunalités, dont 5 font partie du Pays du Mans.

Les 2 intercommunalités supplémentaires sont :

- La communauté de communes de la 4CPS (Champagne Conlinoise et Pays de Sillé)
- La communauté de communes du Val de Sarthe

Il a été créé le 27 mai 2015.

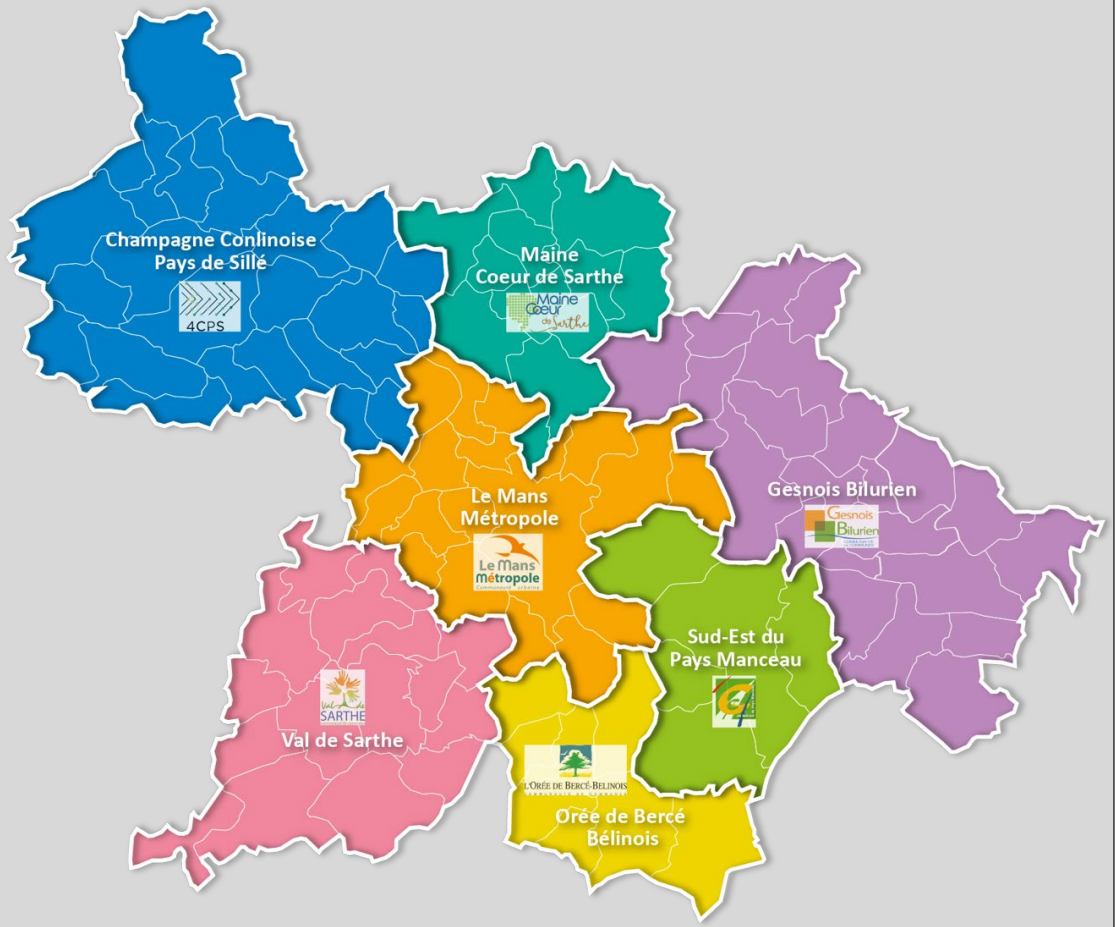

Syndicat mixte du Pays du Mans (collège SCOT/PCAET)

- Le Pays du Mans est un **syndicat mixte ouvert** *(avec le conseil Départemental de la Sarthe)* créé le 14 octobre 2002. Il représente 301 000 habitants, répartis sur 68 communes.
- Toutes les communes du Pays / SCoT font partie d'**une structure intercommunale** à fiscalité propre, regroupées au sein d'**une communauté urbaine** (Le Mans Métropole) et de **quatre communautés de communes** *(Maine Coeur de Sarthe, Orée de Bercé Bélinois, Sud-Est du Pays Manceau et Gesnois Bilurien pour les compétences SCoT PCAET)*.
- **Le Pays du Mans est un territoire de projets**, un espace d'animation et de mutualisation au service des ses collectivités membres et des acteurs de son territoire.

Syndicat du Bassin de la Sarthe

- Le **Syndicat du Bassin de la Sarthe** (SBS) est un syndicat mixte fermé regroupant des intercommunalités du bassin versant de la rivière Sarthe. Il est investi de la personnalité morale et de l'autonomie financière.
- Opérationnel depuis le 1er janvier 2018 le cœur de métier du SBS est la **gestion équilibrée de la ressource en eau** qui se traduit concrètement par le portage de trois Schémas d'aménagement et de gestion des eaux.

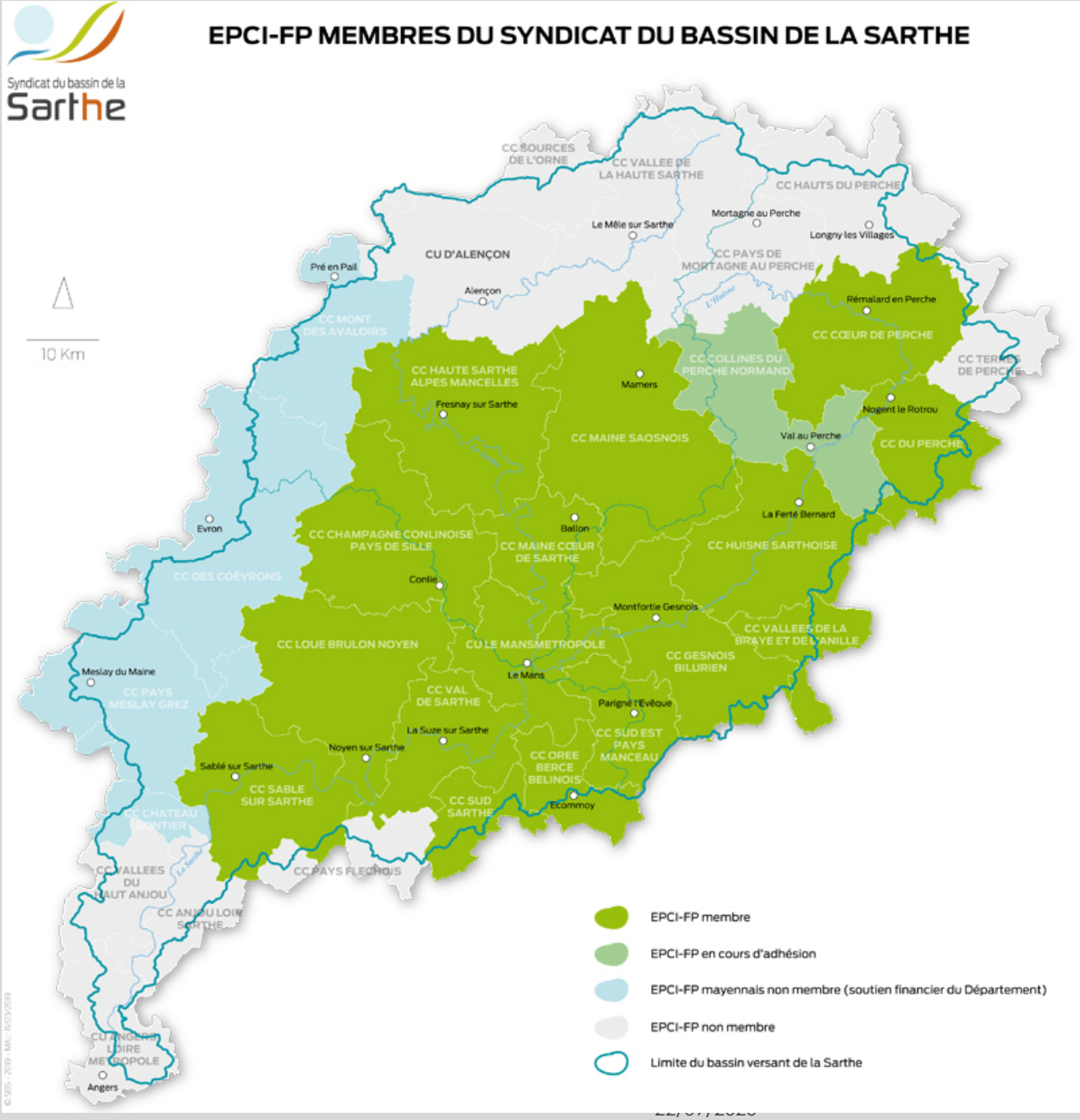

Syndicat du bassin versant de l'Huisne Sarthe

Arrêté le 27 janvier 1999 et modifié le 4 mai 2017, le périmètre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) couvre la totalité du **bassin versant hydrographique de l'Huisne** (2 396 Km²).

Celui-ci est situé à cheval sur les départements de l'Orne (Région Normandie), d'Eure-et-Loir (Région Centre, Val de Loire) et de la Sarthe (Région Pays de la Loire). Au total, ce sont **154 communes** qui sont comprises en totalité ou en partie dans ce périmètre.

Le SDAGE a identifié 4 enjeux majeurs pour le bassin versant. A savoir :

- L'amélioration de la qualité des eaux de surface.
- L'amélioration des ressources en eau potabilisable.
- La lutte contre l'eutrophisation.
- La protection des populations piscisoles.
- La CLE a ajouté un enjeu supplémentaire : la lutte contre les inondations.

Etablissement Public Foncier local de la Mayenne

Acquisition et portage des biens fonciers et immobiliers pour le compte des membres de l'EPFL 53, en amont de la réalisation d'opérations d'aménagement (habitat, équipements publics, services de proximité, restructuration de zones d'activités économiques)

Conseils en amont :

- Lien avec les documents d'urbanisme,
- Lien avec les autres politiques publiques ou avec d'autres acteurs Locaux

Portage foncier :

- Assistance à la négociation foncière (le cas échéant),
- Acquisition de biens,
- Portage de ces biens sur plusieurs années et rétrocession,